



Conseil communal de Genolier
Rapport de la commission des eaux et égouts

Objet : **Préavis N°45/2023**

Demande de crédit de **CHF 120'000.- TTC**, pour les travaux prioritaires de réparation des collecteurs et regards publics

Séance : Jeudi 31 août

Présents : Commission eaux et égouts : Martin Schlaepfer, Marco Rusconi et Glenn Geissmann

Excusé : Andreas Friedrich

La Commune de Genolier poursuit son engagement dans l'inspection et l'assainissement public des eaux claires et eaux usées. Dans ce cadre, de récentes inspections ont permis de déterminer des travaux prioritaires sur plusieurs secteurs de la Commune :

- Chemin du Champs-des-Pierres : gainage de l'entier du collecteur et remplacement du regard
- Chemin de la Pesse : remplacement d'un tronçon de tuyau, remise en état du jardin adjacent et agrandissement du système de fermeture du regard de visite
- Modification et réparation de regards de visite aux Planchettes et au chemin de la Condémine
- Réparation d'un tronçon à la route de la Gare
- Fraisages dans le secteur de Sus-Châtel et environs

Ces travaux revêtent une importance cruciale pour préserver nos infrastructures et réduire les risques d'obstruction des canalisations, de pollution des sols et d'affaissement.

Au vu de ce qui précède, la commission des eaux et égouts suggère au conseil d'accepter les conclusions du préavis n°45/2023 tel que présenté.

Genolier, le 02.09.2023

Martin SCHLAEPFER

Marco RUSCONI

Glenn GEISSMANN
(rapporteur)